



## REGLEMENT DE LA COURSE

### Article 1

La date de la 2<sup>ème</sup> édition de la course « La Navaillaise » est fixée au samedi 6 mai 2023 à partir de :

- 16 h 45 : départ marches 11.5 kms et 6.5 kms
- 17 h : départ course de 18 kms D+ 500
- 17h 15 : départ course 11.5 kms D+ 310 et 6.5 Kms D+230
- 19 h 00 : départ course enfants, 3 catégories d'âge de la maternelle au collège.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, âge minimum requis 18 ans pour la courses de 18 kms et cadets pour la course de 11.5 kms et 6,5 kms.

### Article 2

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés F.F.A., licenciés athlé loisir FFA, licenciés d'autres fédérations sportives mentionnant l'autorisation de course à pied en compétition et aux non-licenciés, majeurs et mineurs, possédant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé lui-même (datant de moins d'1 an).

### Article 3

Les participants s'engagent à ne pas jeter le moindre emballage ou verre sur le parcours. Les verres vides devront être laissés dans les poubelles sur les zones de ravitaillement. De son coté, l'organisation s'engage à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de la course dans les 2 jours maximum après la course.

### Article 4

Le droit d'inscription est fixé à 14 € pour le 18 kms.

10 € pour le 11.5 kms.

6 € pour le 6,5 kms.

7€ pour la marche chronométrée 11.5 kms

5 € non chronométrée marche de 11,5 kms et 6,5 kms.

Pas de certificat médical nécessaire pour la marche.

La course enfant est gratuite, les inscriptions se feront le jour de la course.

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site de Pyrénées Chrono qui s'occupe également du chronométrage : <http://www.pyreneeschrono.fr/>

Nombre de participants aux courses limité à 300.

Inscription par internet jusqu'au 5 mai 2023, 20 h.

Possibilité de s'inscrire le jour de la course, moyennant un surcoût de 2 euros, à partir de 15 h à la salle de Navailles Angos.

L'intégralité des bénéfices de la manifestation sera reversée à l'Association des Parents d'élèves de l'école de Navailles Angos.

Le parcours sera balisé avec de la rubalise, marquage au sol et signaleurs au passage des routes.

#### **Article 5**

Le retrait des dossards s'effectuera le jour de la course à partir de 15 h à la salle de Navailles Angos et jusqu'à 15 minutes avant la course.

#### **Article 6**

Seront récompensés :

- Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du 18 kms, du 11.5 kms et du 6.5 kms
- Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes de la marche chronométrée
- le club le plus représenté sur le trail la navillaise

Pour tous les participants aux courses enfants, un petit lot sera offert.

#### **Article 7**

L'organisation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou de faire toutes les modifications sur le présent règlement qu'il jugera nécessaires. Les participants s'engagent à respecter les normes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.

#### **Article 8**

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, technique ou due au non-respect du code de la route.

En cas d'abandon, le coureur s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

#### **Article 9**

Les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

#### **Article 10**

Les participants aux épreuves s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlement en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

## **Article 11**

La participation à la manifestation sportive « La Navailleise » suppose l'acceptation du présent règlement.

### **Informations**

Pour toutes informations relatives aux inscriptions, contacter Michael VILLALON au 06.72.42.20.51 ou sur [cpe.navailles@gmail.com](mailto:cpe.navailles@gmail.com)

### **Médical**

Un poste fixe de secours avec les pompiers de Navailles-Angos est prévu sur la zone d'arrivée. Un dispositif d'intervention rapide sur le parcours complétera la couverture médicale.

### **Ravitaillement 2023**

18 kms / 11.5 kms / 6.5 kms et marche

Trois postes de ravitaillement seront installées : eau + solide + boisson gazeuse

### **Parkings**

Les parkings se trouvent au village de Navailles-Angos.

### **Sanitaires**

Sanitaires et douches disponibles sur la zone.

### **Résultats**

Les classements seront affichés au fur et à mesure des concurrents sur un panneau dans la zone d'arrivée.